

Le président suppléant (M. Herbert): Le secrétaire parlementaire veut-il invoquer le Règlement?

M. Foster: Non, monsieur le Président, je voulais simplement obtenir la parole.

Le président suppléant (M. Herbert): La parole est au député de Mission-Port Moody.

M. Gerry St. Germain (Mission-Port Moody): Monsieur le Président, c'est la deuxième fois que j'ai l'honneur de manifester mon opposition au projet de loi. Le C-24, qui modifie la loi sur l'administration financière à l'égard des sociétés d'État, touche un domaine qui intéresse de près tous les Canadiens, particulièrement ceux qui participent à l'activité économique.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le gouvernement veut limiter un débat de la première importance et aux ramifications nombreuses, notamment sur les plans économique et social. Le premier ministre M. Trudeau nous a reproché d'avoir recours à des tactiques dilatoires. Ce n'est pas le cas, monsieur le Président. Nous nous acquitons simplement de nos responsabilités en nous opposant à une mesure boîteuse.

Les sociétés d'État ont joué un rôle très actif dans le développement social, économique et culturel du Canada. Depuis quelques années, nos vis-à-vis libéraux ont fait en sorte que les sociétés d'État deviennent une sorte de monstre économique dont les dépenses sont incontrôlables, un monstre qui ne cesse de grandir. Ces sociétés ne rendent aucun compte au Parlement et aux contribuables canadiens.

Quand les Canadiens songent aux sociétés d'État, c'est surtout Air Canada, Radio-Canada et Petro-Canada qu'ils ont à l'esprit? Y en a-t-il beaucoup qui se rendent compte que ces sociétés pourrissent littéralement le secteur privé? Elles constituent une sorte de cancer horrible qui afflige notre économie. Le vérificateur général a comparé la masse de ces sociétés à une énorme banquise flottant paresseusement au milieu des brumes de l'Atlantique. Leur sort devrait être celui du *Titanic*. Elles devraient faire naufrage, mais elles sont maintenues à flot grâce à l'argent des contribuables.

Combien de nos vis-à-vis connaissent le nombre de sociétés d'État? On a dit qu'elles étaient 400 ou même davantage, monsieur le Président. Comment se fait-il que nous en soyons à une simple estimation de leur nombre? Comment les contrôler si les parlementaires ne savent même pas combien il y en a? Et voilà pourquoi, monsieur le Président, nous nous opposons au projet de loi C-24 dans sa forme actuelle. Ce gouvernement cachottier et corrompu veut nous dissimuler ce chiffre.

Si les Canadiens savaient dans quelle mesure on a laissé proliférer les sociétés d'État, ils seraient scandalisés. Plus grave encore, si les Canadiens connaissaient l'ampleur du gâchis financier provoqué par le monstre multiforme des sociétés d'État, ils se révolteraient et il y aurait des émeutes. Le gouvernement libéral qui siège en face de nous a hypothéqué l'avenir de notre pays et il a dissimulé notre dette derrière cet écran de fumée que sont les sociétés d'État.

Le projet de loi C-24 ne propose aucun remède. En fait, ce projet de loi ne fait qu'accorder des pouvoirs décisionnels plus étendus au gouvernement et plus précisément au cabinet. Ce projet de loi est aussi dangereux par ce qu'il énonce clairement par ce qu'il laisse implicite. Tous les articles du projet de loi

Administration financière—Loi

qui traitent des pouvoirs fondamentaux confèrent un pouvoir de réglementation au cabinet. Le gouvernement ne veut pas que le Parlement connaisse toute l'étendue des pouvoirs dont il dispose. Il préfère dissimuler ces pouvoirs aux yeux des Canadiens.

Dans son intervention sur le projet de loi C-24, le député de Calgary-Sud (M. Thomson) a déclaré:

Ce projet de loi accorde au gouvernement d'énormes pouvoirs de réglementation. Il est une manifestation typique de son désir excessif de faire preuve d'une discrétion absolue dans ses affaires, de se mettre à l'abri d'une surveillance du Parlement ou du public.

Ce désir de jeter le voile du secret sur l'incompétence est clairement illustré par le ministre chargé de la CDIC, qui siège à l'autre endroit, le ministre d'État chargé du Développement social, qui a déploré qu'on ait révélé les nouvelles pertes de 313 millions de dollars que subira la société de Havilland du Canada d'ici à 1988. Cette situation est exposée sans fard dans le numéro du 14 mai du magazine *Maclean's*. Le ministre réclame une enquête de la GRC sur la publication de cet article, qui a permis aux Canadiens d'apprendre ce qu'ils doivent savoir. C'est absolument révoltant, monsieur le Président. On tente encore une fois de dissimuler la vérité aux Canadiens.

Cela montre clairement la corruption de nos vis-à-vis. Ils veulent cacher leur gabegie. Ils désirent augmenter le déficit et ne rendre de comptes à personne. Ils jugent même bon de verser \$155,000 sous forme de primes aux incompetents qui administrent certaines de ces sociétés d'État. Le gouvernement trompe les générations actuelles et détruit l'avenir de nos jeunes en créant une dette qui exigera les efforts de plusieurs générations de Canadiens pour qu'elle soit épongée.

Les ministériels sont les pires administrateurs du siècle. Ils parlent de technologie. Nous sommes en faveur de la technologie de pointe, monsieur le Président, mais à quel prix? Ils essaient d'être compétitifs dans des domaines où ils sont complètement surclassés. Créons une nouvelle technologie dans les secteurs que nous connaissons le mieux, l'agriculture et l'exploitation forestière. Lançons-nous dans des domaines où nous avons une légère avance plutôt que dans ceux où nous accusons déjà un retard. Nous voudrions protéger les emplois de Canadiens, monsieur le Président, mais la gabegie des ministériels, outre le fait, qu'ils sont incapables de venir à bout des difficultés actuelles va aboutir au contraire à aggraver le chômage.

Je voudrais parler brièvement d'une notion que le gouvernement semble fort mal connaître, la responsabilité financière. Le projet de loi C-24 doit justement forcer les sociétés d'État à assumer cette responsabilité. Il ne fait, cependant, que perpétuer la situation tragique dans laquelle nous a placés la mauvaise administration des sociétés d'État. Le vérificateur général l'a signalé, mais le gouvernement n'a tenu aucun compte de son avis.

Il est vrai qu'on a de moins en moins confiance dans le Canada à l'étranger à cause de la gabegie du gouvernement. La dévaluation de notre devise et les taux d'intérêt élevés sont attribuables à la politique et aux programmes désastreux du gouvernement libéral. Or, le projet de loi C-24, sous sa forme actuelle, ne fait que perpétuer ces programmes.